



Programme de soutien financier à la relève étudiante

Soutien financier à la mobilité d'étudiant·es au doctorat pour l'acquisition de compétences lors de stage France-Québec

Guide d'information

Période de financement :	1 ^{er} avril – 31 mars, renouvelable à chaque année
Date de lancement du programme :	1 ^{er} avril 2025
Fonds maximum demandés :	6 000\$ CAN (étudiant·es québécois·es) 4000€ (étudiant·es français·es)
Enveloppe budgétaire disponible :	6 000\$ CAN (Québec) 4000€ (France) Renouvelable à chaque année

Description du programme

Afin de permettre à notre relève de gagner en confiance, de connaître un nouveau milieu, d'élargir leurs connaissances et de développer de nouveaux acquis en recherche sur des thématiques qui touchent les soins palliatifs et la fin de vie, le Réseau québécois de recherche en soins palliatifs et de fin de vie (RQSPAL) et la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie (la Plateforme) proposent un programme de soutien financier à la relève étudiante pour la mobilité d'étudiant·es au doctorat pour l'acquisition de compétences lors de stage France-Québec.

Le but de ce programme est de soutenir les étudiant·es au doctorat qui désirent s'immerger dans un milieu transatlantique afin de parfaire sa formation en recherche dans une thématique liée aux soins palliatifs et la fin de vie et d'y développer de nouveaux acquis (techniques, méthodes d'analyse et de recrutement, rédaction de protocole, développement de nouvelles collaborations, etc.) liés à des activités de recherche. Le ou la candidat·e devra également démontrer les retombées de ce stage.

Il est à noter que le RQSPAL adhère à la définition* au sens large des soins palliatifs et de fin de vie et la Plateforme l'appuie.

« Les soins palliatifs sont des soins actifs et complets, destinés aux personnes de tous âges en souffrance sévère du fait de leur état de santé¹¹ affecté par une ou plusieurs maladie(s) grave(s)²², et en particulier les personnes approchant de la fin de leur vie. Ils visent à améliorer la qualité de vie des personnes, de leurs familles, de leurs proches et des personnes proches aidantes.

Entre autres choses, les soins palliatifs :

- comprennent la prévention, l'identification précoce, l'évaluation et la prise en charge globales des problèmes physiques, y compris la douleur et les autres symptômes pénibles, les détresses psychologique et spirituelle, et les besoins sociaux.
- peuvent être dispensés tout au long de l'évolution de la maladie et conjointement aux traitements, dans tous les milieux de soins (domicile, résidence et institutions) et par tout type d'intervenant-es ayant reçu une formation de base en SP.
- apportent du soutien pour aider les personnes affectées à vivre aussi pleinement que possible jusqu'à leur mort et aux familles, proches et personnes proches aidantes durant la maladie de la personne affectée, et de leur propre deuil. »

*Radbruch et al. (2020). Redefining palliative care—a new consensus-based definition. *Journal of pain and symptom management*, 60(4), 754-764.

Spécifications du programme

- L'enveloppe budgétaire maximale est de 6 000\$ CAN (étudiant-es en provenance du Québec) et de 4000 € (étudiant-es en provenance de la France) par année financière pour ce programme, soit du 1^{er} avril au 31 mars. Ce programme pourrait être reconduit annuellement. Le maximum éligible par demande est de 6 000\$ CAN (étudiant-es en provenance du Québec) et de 4000 € (étudiant-es en provenance de la France). Une fois l'enveloppe budgétaire épuisée, aucune aide financière ne sera octroyée durant l'année en cours.

¹ La souffrance est liée à l'état de santé quand elle est associée à une maladie ou une blessure, quel qu'en soit le type. La souffrance liée à l'état de santé est sévère quand elle ne peut être soulagée sans intervention professionnelle, et quand elle compromet le fonctionnement physique, social, spirituel et/ ou émotionnel. Les soins palliatifs doivent s'efforcer de soulager la souffrance liée à un état de santé affecté par des maladies limitant ou menaçant le pronostic vital, ou bien à l'approche de la fin de vie. Accessible à l'adresse : <http://pallipedia.org/serious-health-related-suffering-shs>

² Une maladie grave se définit comme toute maladie aiguë ou chronique, et / ou toute affection qui entraîne une détérioration importante, et peut conduire à une déficience ou une incapacité prolongées sur le long terme, et / ou à la mort. Accessible à l'adresse <http://pallipedia.org/serious-illness/>

- 1 seul stage en France et 1 seul stage au Québec pourront être réalisés annuellement.
- Un·e étudiant·e ne peut bénéficier de ce programme qu'une seule fois.
- Il est important de stipuler qu'il s'agit d'un stage en milieu de recherche et non pas un stage de formation clinique. L'équipe d'accueil doit être composée de chercheur·ses et un rapport de fin de stage sera exigé.
- Un montage financier avec d'autres sources de soutien financier est autorisé et même encouragé.
- La durée minimale du stage est de 4 semaines. Les dépenses admissibles doivent respecter soit le cadre réglementaire du Fonds de recherche du Québec (FRQ) disponible [ici](#) pour les étudiant·es en provenance du Québec, soit le cadre réglementaire imposé par la convention de reversement du soutien financier pour les étudiant·es en provenance de la France.
- Le stage devra être effectué dans l'année suivant la réception de l'avis de décision favorable.
- Veuillez noter que les critères d'admissibilité, procédures d'application, modalités de paiement et engagement post-financement **peuvent différer selon l'affiliation** de l'étudiant·e (RQSPAL ou Plateforme).

Pour les étudiant·es en provenance du Québec

Critères d'éligibilité

- A. Être membre étudiant·e³ du RQSPAL.
- B. Être inscrit·e dans un programme de 3^{ème} cycle (doctorat) à une université québécoise et effectuer sa recherche dans un domaine relié au SPFV.
- C. Le ou la directeur·rice ou le ou la co-directeur·rice de recherche de l'étudiant·e doit être membre régulier·ère du RQSPAL.
- D. Les activités de recherche du stage doivent être liées à la thématique des soins palliatifs selon la définition auquel le RQSPAL adhère.
- E. L'équipe d'accueil doit être composée de chercheur·ses. La personne responsable du stage doit être recensée dans l'annuaire national des chercheur·es de la Plateforme. Le cas échéant, celle-ci devra s'inscrire [ici](#).
- F. Le stage doit durer minimalement 4 semaines.
- G. Ne pas avoir déjà été récipiendaire de ce programme de soutien financier.
- H. Être en mesure de justifier une participation régulière aux activités du RQSPAL (ex : Journées scientifiques, Assemblées des membres, Rencontres du Comité étudiant ou des axes de recherche, Conférences mensuelles, autres activités scientifiques du RQSPAL). Un justificatif de votre implication sera demandé lors de la demande de soutien financier.

Modalités d'application

Les dépôts des demandes sont en continu pendant la période du 1^{er} avril au 31 mars. Le dossier complet de candidature doit contenir ceci afin d'être considéré :

- I. Le formulaire dument complété disponible [ici](#).
- II. Description du projet de recherche à effectuer pendant le stage (1 page maximum) incluant les éléments suivants :

³ Afin d'être considéré membre étudiant·e au sein du RQSPAL, l'étudiant·e doit s'être officiellement inscrit·e auprès du RQSPAL. Afin de valider votre statut, consultez la liste disponible [ici](#). Si vous n'êtes pas membre, veuillez compléter le formulaire [suivant](#).

- a. Introduction
 - b. Objectifs réalistes à effectuer pendant le stage
 - c. Méthodes et expertise à acquérir
 - d. Résultats attendus et retombées possibles pour les membres du RQSPAL
- III. Pertinence du stage (1 page maximum)
- a. Explicatif des connaissances et de l'expertise à acquérir
 - b. Explicatif des bénéfices à acquérir ces connaissances et ces acquis au sein de cette équipe de recherche
 - c. Attentes face à ce stage
 - d. Retombées sur votre formation académique, votre projet de recherche actuel et sur votre carrière future
- IV. Budget détaillé et justificatif sous forme de tableau Word ou fichier Excel (1 page maximum)
- a. Description détaillée et justifiée des dépenses projetées (extrants)
 - b. Si applicable, indiquer les autres sources de soutien financier (Montage financier ; intrants)
 - c. Les dépenses admissibles sont celles du cadre réglementaire du FRQ disponible ici.
- V. Une lettre de soutien du ou de la directeur·rice de l'équipe de stage
- VI. Une lettre de soutien du ou de la directeur·rice ou co-directeur·rice, membre régulier·ère du RQSPAL, de l'étudiant·e
- VII. Le CV à jour de l'étudiant·e
- VIII. Le CV à jour du ou de la directeur·rice de l'équipe de stage
- IX. Tous ces documents exigés doivent être regroupés en un seul document format PDF
- Les dossiers de candidature doivent être acheminés, les documents regroupés en un seul fichier en format PDF attaché, par courrier électronique en mentionnant en objet « Application | Programme de soutien à la relève étudiante – Stage France-Québec » à l'adresse suivante : Concours.RQSPAL@crchudequebec.ulaval.ca

Pour toute demande d'information, veuillez contacter M. François Tardif au francois.tardif@crchudequebec.ulaval.ca.

Important : Les demandes incomplètes seront rejetées et un courriel vous sera envoyé pour vous informer de la situation.

Processus de validation et d'évaluation des demandes

Une fois votre dossier soumis :

1. Vous recevrez un courriel de confirmation de réception de votre demande.
2. L'admissibilité de votre demande sera validée :
 - Les demandes ne respectant pas les lignes directrices de soumission, les critères d'admissibilité ou étant incomplètes seront rejetées et un courriel vous sera envoyé pour vous informer de la situation.
3. Votre dossier admissible sera soumis à l'équipe de direction du RQSPAL pour évaluation et prise de décision.

Dans l'éventualité où la demande respecte tous les critères, que l'équipe de direction recommande votre dossier et que des fonds sont encore disponibles, votre demande sera acceptée par le RQSPAL.

Avis de décision

Suivant le dépôt de votre candidature, l'avis de décision devrait être émis dans un délai de trois semaines.

En cas de décision **défavorable**, vous recevrez un courriel pour vous en informer les raisons. En cas de décision défavorable, si le ou la candidat-e peut modifier sa demande afin de répondre aux critères d'éligibilité, ils peuvent resoumettre dans le présent programme.

En cas de décision **favorable**, vous recevrez un avis par courriel. Le stage devra être effectué dans l'année suivant l'avis de décision favorable. Consulter la section **Engagements**, pour plus de détails.

Modalités de paiement

Le paiement du soutien financier sera sous forme de bourse. Dans ce courriel, les informations suivantes seront exigées afin que vous receviez la bourse :

- NAS ou permis d'étude
- Adresse civique
- Un spécimen de chèque
- Preuve d'inscription dans une université québécoise

À la suite de l'obtention de ces informations, vous recevrez l'octroi en deux versements.

Pour recevoir le premier versement (3000\$) :

1. Joindre une preuve d'achat de billets d'avion.
2. Joindre une lettre du ou de la directeur·rice de stage mentionnant les dates officielles de stage au sein de son équipe.
3. Joindre dans le courriel les informations demandées ci-haut.
4. Acheminer le tout (spécimen de chèque, preuve d'achats de billets d'avion, lettre) à concours.rqspal@crchudequebec.ulaval.ca, en mentionnant en objet : « Demande de 1^{er} versement | Programme de soutien financier – Stage France-Québec ».
5. Vous recevrez le montant directement déposé dans votre compte bancaire dans une période de 4 à 6 semaines après la réception de la demande.

Pour recevoir le deuxième versement (3000\$) :

1. Le deuxième versement sera effectué à la date où votre stage débutera, pas avant.
2. Afin de bien confirmer votre arrivée en France, il est demandé de nous faire parvenir une photo de vous avec un élément architectural significatif/typique de la France. Nous allons également utiliser cette image sur nos médias sociaux et notre rapport annuel.
3. La demande de paiement du deuxième versement auprès des services de finances de notre organisation se fera immédiatement après réception de cette photo.

Vous recevrez le montant directement déposé dans votre compte bancaire dans une période de 4 à 6 semaines après l'envoi de la demande de paiement.

Engagements

Puisque le RQSPAL finance une partie des frais liés à votre stage, les engagements suivants sont exigés :

- Visionner la formation sur le libre accès et les licences ouvertes disponible sur notre chaîne YouTube [ici](#). Le RQSPAL est assujéti à la [Politique de diffusion en libre accès](#) des Fonds de recherche du Québec.
- Inscrire l'affiliation au RQSPAL et le soutien financier du RQSPAL pour toute publication, affiche ou Présentation de type PowerPoint découlant de votre stage (ex : section *acknowledgments/funding*) et d'utiliser le logo du RQSPAL (si possible) disponible [ici](#).
 - Nous suggérons comme formulation « *Les auteur-rices remercient le Réseau québécois de la recherche en soins palliatifs et de fin de vie (RQSPAL) pour avoir soutenu financièrement pour X* ». « *The authors thank the Réseau québécois de la recherche en soins palliatifs et de fin de vie (RQSPAL) for financially supporting X* ».
- Autoriser le RQSPAL à ajouter vos présentations ou affiches découlant de votre stage sur notre site web. Dans l'éventualité où l'étudiant-e juge qu'il ne serait pas approprié de partager ses présentations ou affiches (Ex : résultats non publiés), celui-ci devra, une fois qu'il le jugera approprié, donner l'autorisation au RQSPAL et à la Plateforme de diffuser sur son site web, le cas échéant.
- Produire un court rapport (une page maximum) sur les compétences et sur les connaissances acquises, sur l'atteinte des objectifs ciblés ainsi que sur les retombées sur votre formation académique (publications, présentations, etc.), votre projet de recherche actuel, votre future carrière. Le rapport devra être envoyé obligatoirement **dans les 3 mois suivant la fin de votre stage** à l'adresse suivante concours.rqspal@crchudequebec.ulaval.ca, en mentionnant en objet : « Rapport de stage | Programme de soutien financier – Stage France-Québec ». Le gabarit du rapport est disponible [ici](#).
- Participer à un épisode du Balado du Comité étudiant du RQSPAL [Les humains derrière la recherche en soins palliatifs](#) à titre d'invité-e afin de partager son expérience et ses compétences acquises.
- Écrire un court descriptif vulgarisé sur le stage et ses retombées aux fins du site web du RQSPAL et de ses médias sociaux.

Pour les étudiant·es en provenance de la France

Critères d'éligibilité

- A. Être inscrit·e dans un programme de 3^{ème} cycle (doctorat) à une université française depuis 1 an minimum à la date prévue de début du stage au Québec.
- B. Être inscrit·e dans l'[annuaire national](#) des chercheur·es de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie.
- C. Être affilié·e à un laboratoire de recherche dont au moins un·e chercheur·e est recensée dans l'[annuaire national](#) des chercheur·es de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie.
- D. Les activités de recherche du stage doivent être liées à la thématique de la fin de vie. À titre indicatif, voir les thématiques recensées dans [le panorama de la recherche 2024](#) de la Plateforme.
- E. Toutes les disciplines sont les bienvenues. À titre indicatif, voir les disciplines recensées dans [le panorama de la recherche 2024](#) de la Plateforme.
- F. L'équipe d'accueil doit être composée de chercheur·es dont au moins un·e est membre régulier·ère du RQSPAL.
- G. Le stage doit durer minimalement 4 semaines.
- H. Ne pas avoir déjà été récipiendaire de ce programme de soutien financier pendant sa formation académique actuelle.

Modalités d'application

Les dépôts des demandes sont en continu pendant la période du 1^{er} avril au 31 mars. Le dossier complet de candidature doit contenir ceci afin d'être considéré :

- I. Le formulaire dument complété disponible [ici](#).
- II. Description du projet de recherche à effectuer pendant le stage (1 page maximum) incluant les éléments suivants :
 - a. Introduction
 - b. Objectifs réalistes à effectuer pendant le stage

- c. Méthodes et expertise à acquérir
- d. Résultats attendus et retombées possibles
- III. Pertinence du stage (1 page maximum)
 - a. Explicatif des connaissances et de l'expertise à acquérir
 - b. Explicatif des bénéfices à acquérir ces connaissances et ces acquis au sein de cette équipe de recherche
 - c. Attentes face à ce stage
 - d. Retombées sur votre formation académique, votre projet de recherche actuel et sur votre carrière future
- IV. Budget détaillé et justificatif sous forme de tableau Word ou fichier Excel (1 page maximum)
 - a. Description détaillée et justifiée des dépenses projetées
 - b. Si applicable, indiquer les autres sources de soutien financier (Montage financier)
 - c. Les dépenses admissibles sont celles liées à la mobilité uniquement (transport, logement, dépenses liées à l'installation).
- V. Une lettre de soutien du ou de la directeur·rice membre régulier·ère du RQSPAL de l'équipe de stage
- VI. Une lettre de soutien du ou de la chercheur·e, recensé·e dans l'annuaire national de la Plateforme, affilié·e à l'équipe de recherche de l'étudiant·e
- VII. Le CV à jour de l'étudiant·e (tout format accepté)
- VIII. Le CV à jour du ou de la directeur·rice de l'équipe de stage (tout format accepté)
- IX. Tous ces documents doivent être regroupés en un seul document format PDF
- Les dossiers de candidature doivent être acheminés, les documents regroupés en un seul fichier en format PDF attaché, par courrier électronique en mentionnant en objet « Application | Programme de soutien à la relève étudiante – Stage France-Québec » à l'adresse suivante : plateforme.recherche.findevie@univ-fcomte.fr

Pour toute demande d'information, veuillez contacter Sophie Aupet, *Chargée de mission Observatoire, réseau national et appels à projets*

Important : Les demandes incomplètes seront rejetées et un courriel vous sera envoyé pour vous informer de la situation.

Processus de validation et d'évaluation des demandes

Une fois votre dossier soumis :

1. Vous recevrez un courriel de confirmation de réception de votre demande.
2. L'admissibilité de votre demande sera validée :
 - Les demandes ne respectant pas les lignes directrices de soumission, les critères d'admissibilité ou étant incomplètes seront rejetées et un courriel vous sera envoyé pour vous informer de la situation.
3. Votre dossier admissible sera soumis à l'équipe opérationnelle de la Plateforme pour évaluation.

Dans l'éventualité où la demande respecte tous les critères, que l'équipe opérationnelle de la Plateforme recommande votre dossier et que des fonds sont encore disponibles, votre demande sera acceptée par la Plateforme.

Avis de décision

Suivant le dépôt de votre candidature, l'avis de décision peut prendre entre une à six semaines.

En cas de décision **défavorable**, vous recevrez un courriel pour vous en informer les raisons. En cas de décision défavorable, si le ou la candidat-e peut modifier sa demande afin de répondre aux critères d'éligibilité, iels peuvent resoumettre dans le présent programme.

En cas de décision **favorable**, vous recevrez un avis par courriel. Le stage devra être effectué dans l'année suivant l'avis de décision favorable. Consulter la section **Engagements**, pour plus de détails.

Modalités de paiement

Le paiement du soutien financier sera sous forme de bourse. Dans ce courriel, les informations suivantes seront exigées afin d'établir une convention de reversement de la bourse entre le laboratoire de l'étudiant-e et la Plateforme (via l'Université Marie et Louis Pasteur) :

- Le numéro SIRET de l'université
- RIB de l'université

- Preuve d'inscription dans une université française

À la suite de l'obtention de ces informations, la convention de reversement sera signée par les deux parties et le laboratoire de l'étudiant-e recevra le versement de la bourse en un seul versement.

Engagements

Puisque la Plateforme finance une partie des frais liés à votre stage, les engagements suivants sont exigés et seront précisés dans la convention de reversement :

- Inscrire l'affiliation à la Plateforme et le soutien financier de la Plateforme pour toute publication, affiche ou Présentation de type PowerPoint découlant de votre stage (ex : section *acknowledgments/funding*) et d'utiliser le logo de la Plateforme (si possible) disponible [ici](#).
 - Nous suggérons comme formulation « *Les auteur-rices remercient la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie pour avoir soutenu financièrement pour X* ». « *The authors thank the Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie for financially supporting X* ».
- Autoriser la Plateforme (et le RQSPAL) à ajouter vos présentations ou affiches découlant de votre stage sur son (ou leurs) site(s) web. Dans l'éventualité où l'étudiant-e juge qu'il ne serait pas approprié de partager ses présentations ou affiches (Ex : résultats non publiés), celui-ci devra, une fois qu'il le jugera approprié, donner l'autorisation à la Plateforme et au RQSPAL de diffuser sur leurs sites web. Nous tenons à mentionner que le FRQ et la Plateforme ([via l'Université Marie et Louis Pasteur](#)) souscrivent au mouvement de science ouverte et adhèrent à la Politique de diffusion en libre accès.
- Produire un court rapport (une page maximum) sur les compétences et sur les connaissances acquises, sur l'atteinte des objectifs ciblés ainsi que sur les retombées sur votre formation académique, votre projet de recherche actuel, votre future carrière. Le rapport devra être envoyé obligatoirement **dans les 3 mois suivant la fin de votre stage** à l'adresse suivante plateforme.recherche.findevie@univ-fcomte.fr, en mentionnant en objet : « Rapport de stage | Programme de soutien financier–Stage France-Québec ». Le gabarit du rapport est disponible [ici](#).
- Participer à un épisode du Balado du Comité étudiant du RQSPAL [Les humains derrière la recherche en soins palliatifs](#) à titre d'invité-e afin de partager son expérience et ses compétences acquises.
- Participer à la Journée jeunes chercheur-e-s organisée annuellement par la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie soit l'année n ou l'année n+1 et contribuer à la

valorisation de cette action par une communication écrite et/ou orale (court descriptif sur le stage et ses retombées aux fins du site web de la Plateforme et de ses médias sociaux).